

L'ÉCHO DES FALAISES

Journal de Leclercville ❖ Juin 2020

Rapport du maire suppléant sur la situation financière de la municipalité pour l'année financière 2019

Chers citoyennes et citoyens,

En tant que maire suppléant de la municipalité de Leclercville, il me fait plaisir de vous informer de la situation financière de notre municipalité pour l'année 2019. Nous verrons brièvement les états financiers de l'exercice se terminant le 31 décembre 2019 ainsi que le rapport du vérificateur sur ces états.

Nous avons un budget de 1 594 030 \$ pour l'exercice financier qui se terminait au 31 décembre 2019.

Le rapport du vérificateur pour cet exercice financier nous démontre que l'année s'est terminée avec un surplus de 562 043 \$ dédié en bonne partie au remboursement de la dette des travaux d'infrastructures en eaux potable et usées pour les années futures.

Le vérificateur note également dans son rapport que les états financiers présentent fidèlement la situation financière de notre municipalité au 31 décembre 2019. De plus, nos actifs financiers et non-financiers sont de 10 527 942 \$ tandis que notre dette à long terme est de 8 701 500 \$ dont 2 757 280 \$ constituent la dette du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation pour notre réseau de traitement des eaux usées et d'aqueduc (PIQM).

Notre surplus accumulé total affecté à différents usages est de 3 181 293 \$ dont 3 025 958 \$ est

dédié au remboursement des emprunts à long terme (travaux d'infrastructures en eaux potable et usées).

Faits marquants en 2019

L'année 2019 a été marquée par le changement. Tout d'abord, suite au départ de madame Drolet, il y a eu élection à un poste de conseiller. Madame Bédard a été élue suite au scrutin qui s'est tenue le 5 mai.

Tout le personnel de la municipalité a été remplacé. Le départ de la directrice générale et de la directrice générale adjointe au début du printemps, l'embauche de notre journalier, monsieur Barabé, puis l'arrivée de la directrice générale adjointe, madame Lemay et enfin, celle de la directrice générale, madame Beaudoin.

Ce mouvement de personnel a obligé la municipalité à ralentir ses projets. Seuls les activités et travaux réguliers ont été exécutés au cours de l'année.

CONTRATS DE 25 000 \$ ET PLUS ACCORDÉS POUR L'ANNÉE 2019

La loi nous oblige à faire rapport des contrats de plus de 25 000 \$ accordés pour l'année en cours. Une année tranquille, aucun contrat de plus de 25 000 \$ n'a été accordé en 2019.

Benoît Lemay, maire suppléant



Table des matières

Mot du maire suppléant.....	1
Publication municipale	2-3-4
Autres informations	5-6-7

DATE DE TOMBÉE : 28 août 2020

PROCHAINE PARUTION : 3 septembre 2020

Veuillez faire parvenir vos articles à l'adresse suivante :

mun.leclercville@videotron.ca

Principales décisions prises par le conseil municipal de juin 2020

TOUT D'ABORD, MENTIONNONS QU'À CAUSE DE L'ÉTAT D'URGENCE SANITAIRE, LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL S'EST TENUE À HUIS CLOS. UN ENREGISTREMENT AUDIO EST DISPONIBLE SUR LE SITE INTERNET DE LA MUNICIPALITÉ.

- Adoption d'une motion visant à féliciter et remercier monsieur Richard pour son implication dans le monde municipal;
- Dépôt du rapport sur la situation financière de la municipalité au 31 décembre 2019 par le maire suppléant;
- Nommer le maire suppléant jusqu'aux prochaines élections : monsieur Benoît Lemay ;
- Mandater le vérificateur pour la reddition à Recyc-Québec et nommer le vérificateur pour l'audit de 2020;
- Autoriser la directrice générale à embaucher un étudiant pour aider le journalier (subvention d'Emploi d'été Canada);
- Autoriser la directrice générale et le maire suppléant à signer l'acte notarié pour l'acquisition du bâtiment de la caisse par la CDECL;
- Demander la subvention auprès de la MRC de Lotbinière pour la planification stratégique;
- Déposer le rapport d'inspection des assureurs;
- S'assurer que le dossier sur la gestion des matières résiduelles évolue adéquatement pour la municipalité;
- Donner un avis de motion – Règlement abrogeant le règlement établissant les règles à respecter dans le Parc de l'Île;
- Mandater le comité du Parc de l'Île pour faire des recommandations au conseil municipal sur les règles à suivre au Parc de l'Île.

POSTE ÉTUDIANT – AIDE-JOURNALIER

Aider le journalier dans ses tâches quotidiennes :

effectuer des travaux mineurs de réparation des installations sanitaires;

exécuter des travaux d'entretien ménagers, particulièrement pour le Parc de l'Île et le quai.

Accompagner le journalier pour:

- les inspections des infrastructures municipales (chemins, pont, ponceaux, signalisation, etc.);
- les travaux de voirie et l'entretien du réseau routier;
- l'entretien des bâtiments et terrains municipaux.

Accomplir différents travaux physiques.

Exigences pour le poste

Être un(e) étudiant(e) âgé(e) entre 15 et 30 ans.

Le poste est offert à compter du 22 juin 2020 pour une période de 8 semaines à 35 heures/semaine au taux horaire de 13,10\$. **Il peut être nécessaire de travailler la fin de semaine.**

Pour postuler, envoyez votre curriculum vitae ou une lettre d'intérêt au plus tard le 12 juin à 16h:

Madame Lucie Beaudoin, directrice générale
dg@munleclercville.qc.ca

Seules les personnes retenues pour une rencontre seront contactées.

UN ENGAGEMENT AUSSI SIGNIFICATIF QUE SOUTENU

Marcel Richard nous a annoncé il y a quelques semaines qu'il quittait son poste de maire de Leclercville avant terme. Nous ne pouvons ni ne voulons questionner cette décision qui, du reste, lui appartient en propre. Il faut reconnaître que la dernière année plus spécifiquement a été plutôt éprouvante pour lui; on comprend donc fort bien ce qui a motivé son geste.

Personnellement je me suis demandé ce qui pouvait motiver une personne à consacrer plus de 40 ans dans un engagement indéfectible pour sa communauté. On peut trouver la nécessaire motivation dans plusieurs sources aussi diverses les unes que les autres : l'ambition personnelle, le goût du pouvoir, l'épanouissement personnel, l'importance de se sentir utile et...l'amour pour une communauté dont on fait partie. Toutes ces raisons et sans doute bien d'autres auxquelles on peut penser, représentent de très bons motifs pour pousser à agir et s'impliquer.

Je ne sais pas si le jeune Marcel Richard autour de la trentaine rêvait de devenir maire de Leclercville, ou de Ste Emmélie à ce moment-là, c'est possible, mais je ne crois pas que cette seule pensée incite à s'engager et, surtout, à si long terme. A cet âge, dépendamment de ce que nous sommes, le pouvoir et le goût de l'exercer peut aisément fournir la motivation nécessaire à un homme de sa nature à participer à l'évolution d'une population à laquelle il appartient en toute légitimité. Je ne crois pas cependant que cette seule idée soit non plus suffisante. En effet, les inconvénients reliés à l'exercice du pouvoir sont des corollaires non négligeables, et je dirais même, très dérangeants dans pareille situation. Je laisse le soin

aux lecteurs d'imaginer à la fois le type et la fréquence de ces inconvénients qui accompagnent systématiquement la vie de celui ou celle qui exerce le rôle de maire dans sa communauté...

L'épanouissement personnel est un phénomène qui vient en particulier si vous exercez un métier que vous aimez et qui vous tient à cœur. Sur cette question, je crois pouvoir dire que Marcel appréciait son engagement et ce que cela lui procurait de satisfaction. Là encore cela ne justifie pas le niveau d'engagement de Marcel. Se sentir utile dans sa communauté est une motivation pour la personne qui généralement aspire à sa retraite, et ce sentiment s'avère un incontournable dans la quête du bonheur, pour une personne rendue à cette étape de sa vie.

Il reste donc l'amour et l'attachement pour la communauté dans laquelle vous vivez et pour laquelle vous nourrissez les plus grandes aspirations. Ce sentiment est, à mon sens, l'élément le plus déterminant et grâce auquel vous persévérez à maintenir une implication aussi importante que significative dans votre milieu. Voilà ce qui explique le plus certainement cet engagement de 43 années de Marcel Richard dans sa communauté de Leclercville.

En votre nom, au nom du conseil municipal, de la direction et du personnel municipal de Leclercville, je remercie cet homme d'équipe, de consensus et d'engagement dans la communauté pour laquelle il voue un amour incontestable.

Benoît Lemay

Bibliothèque

Nous vous avisons que la réouverture de la bibliothèque municipale le 8 juillet prochain. L'horaire est de 18h30 à 20h30 pour la saison.

On sera localisé dans la petite salle municipale et le milieu sera aménagé pour la sécurité du public et des bénévoles à cause de la pandémie. Bienvenue à tous!

Le comité de la bibliothèque municipale



Informations municipales

Parc de l'Île et quai

Le Parc de l'Île est maintenant ouvert ainsi que le bloc sanitaire. Plusieurs mesures ont été prises afin d'assurer la sécurité des bénévoles et des personnes qui y séjournent. La descente de quai étant déjà disponible pour nos pêcheurs, le bloc sanitaire est maintenant fonctionnel.

Feux

Comme le beau temps est enfin arrivé, plusieurs auront le goût de faire un feu. S.V.P., assurez-vous que votre foyer soit muni d'un pare-étincelles. Il est primordial de consulter le site de la SOPFEU auparavant (<http://sopfeu.qc.ca>) pour savoir s'il est autorisé d'en faire ou non.

Nuisances et broussailles hautes

Nous avons la chance de vivre dans un beau village, soyons-en fiers! Nous invitons les citoyens à bien vouloir garder leur terrain propre de toutes nuisances (déchets, branches, matériaux de construction, carcasse de voitures etc.). De plus, toute herbe ou broussaille de plus de 20 cm doit être entretenue. Nous rappelons aux gens de ne pas envoyer leur pelouse dans le chemin.

Terrain de jeux

Nous avons appris qu'il n'y aura pas de camp de jour (terrain de jeux) pour les enfants à Lotbinière cette année. Pour les familles qui sont directement touchés dont les parents travaillent à l'extérieur, communiquez avec la municipalité, nous tenterons de vous aider dans vos démarches.

CAMPAGNE DE CVA 2020

Comme à chaque année, votre Fabrique Saint-Laurent-Rivières-du-Chêne et, plus particulièrement votre communauté de Sainte-Emmélie débute sa campagne de Contribution Volontaire Annuelle (CVA).

Habituellement, quelques bénévoles passent vous voir pour vous remettre les documents nécessaires pour évaluer votre contribution à votre communauté et retournent pour recueillir votre don.

Cette année, en raison du COVID-19. Il ne sera pas possible de le faire de main en main. Vous recevrez votre enveloppe, par la poste, au cours du mois de juin et vous pourrez retourner votre feuille-réponse ainsi que votre paiement dans l'enveloppe déjà pré-adressée et incluse dans notre envoi. Vous pourrez le faire soit par la poste ou la déposer au 918, rue St-Jean-Baptiste dans la boîte prévue à cet effet (sur la galerie avant de la maison).

Il ne faudrait pas oublier, dans votre évaluation, que nous n'avons pas eu de bingo-jambons cette année, ce qui fait une diminution de nos revenus habituels.

Encore une fois, merci pour votre grande générosité qui ne se dément pas année après année.

Votre équipe CCOL (Comité de coordination et d'organisation Locale)

Nous sommes de retour!!!

En formule pour emporter, en attendant pouvoir vous accueillir de nouveau sur notre splendide terrasse.

Nos heures d'ouverture (sujet à changement, selon la situation)

Vendredi 16h@20h

Samedi et dimanche 11@20h

L'ouverture de la crèmerie suivra sous peu, surveillez bien notre page Facebook.

Au plaisir de vous servir!



Menu « Pour emporter »

Pour commander : 819-599-9995

Paiement par carte seulement (VISA, Mastercard, Interac)

Nos Poutines

	Petite	Moyenne	Grosse
Poutine Régulière (sauce brune ou BBQ)	8.25\$	10.55\$	12.75\$
Poutine Porc Effiloché	10.95\$	12.95\$	15.45\$
Nos frites à l'ancienne	4.25\$	5.40\$	8.75\$
Nos rondelles d'oignons <i>Servi avec sauce moutarde et miel</i>		8.25\$	
Chips maison		8.00\$	

Nos Burgers (servi avec frites)

Changez votre frite en poutine pour 3,25\$



Le Sainte-Emmélie 17.50\$
Bœuf Ferme Rustique, oignons caramélisés, fromage Coureur des bois, mayo à l'érable, laitue et tomates



Le Classique 13.75\$
Bœuf Ferme Rustique, ketchup, Relish, mayo, moutarde, fromage cheddar jaune, laitue et tomates



Le Tempura 16.95\$
Bœuf Ferme Rustique, oignons tempura, bacon, fromage cheddar doux, mayo épicée, laitue et tomates

Nos sandwichs (servi avec frites)

Club sandwich classique	13.35\$
Club Sainte-Emmélie <i>Pain ciabatta, poulet grillé, tomate, laitue, bacon, fromage cheddar, mayo aux herbes</i>	15.40\$
Sandwich Porc Effiloché <i>Pain ciabatta, poulet effiloché maison, tomate, laitue, fromage cheddar, mayonnaise à l'érable</i>	15.40\$

Nos Pizzas

*** Pizza à croûte mince*

*** Pizza complète ou ½ pizza servi avec frites à l'ancienne*

Pizza garnie <i>Sauce tomate, pepperoni, champignons, deux fromages râpés, poivrons</i>	14.50\$
Pepperoni & fromage <i>Sauce tomate, pepperoni, deux fromages râpés</i>	12.50\$
Végétarienne <i>Sauce tomate, légumes grillés, deux fromages râpés, oignons, tomates, olives noires</i>	16.00\$

Nos extras

Changer frites en poutine	3,25\$
Extra bacon	3.00\$
Mayos maison	1,50\$/ cup
<i>Mayonnaise – érable</i>	
<i>Mayonnaise – épicée</i>	
<i>Mayonnaise – fines herbes</i>	



OBV
du Chêne

Malgré la pandémie de COVID-19, l'OBV du Chêne poursuit l'éradication de la berce du Caucase en Lotbinière. Cette initiative s'inscrit dans le cadre de l'Offensive régionale de lutte à la berce du Caucase menée par l'ensemble des OBV de la Chaudière-Appalaches

Pour une troisième année consécutive, l'OBV du Chêne offre son aide gratuitement aux citoyens de la MRC de Lotbinière pour identifier et éradiquer la berce du Caucase. La berce est une espèce exotique envahissante et elle est dangereuse pour la santé. Sa sève peut occasionner des brûlures. Il est important de procéder rapidement à son éradication car un seul plant peut produire jusqu'à 20 000 graines et causer l'apparition de milliers de plantules dans les années subséquentes. C'est pourquoi, tout au long de l'été, l'OBV du Chêne publiera des renseignements utiles sur les réseaux sociaux pour apprendre aux citoyens à reconnaître la berce du Caucase et à l'arracher de façon sécuritaire.

« L'OBV souhaite montrer aux gens une façon d'éradiquer la berce du Caucase en toute sécurité. Il est important de connaître le matériel et les techniques adéquates pour arracher les plants de manière sécuritaire et ainsi éviter les risques de brûlures » affirme Sylvie Leduc, directrice générale de l'OBV du Chêne. « Si vous ne vous sentez pas à l'aise de faire l'éradication vous-même, n'hésitez surtout pas à contacter notre équipe ».



La berce du Caucase a été introduite au Québec il y a plusieurs années, en tant que plante ornementale. Depuis 2018, les neuf OBV de la Chaudière-Appalaches mènent une offensive régionale de lutte à la berce du Caucase afin d'enrayer la progression de cette espèce dangereuse sur le territoire. Cette offensive régionale est coordonnée par le comité de bassin de la rivière Chaudière qui a mis en ligne

un site internet (www.byebyeberce.com) pour permettre aux citoyens de signaler la présence de berce.

Jusqu'à maintenant, l'OBV du Chêne a pu offrir le service d'éradication gratuitement grâce à une subvention du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation. Ainsi, à moins d'un renouvellement de cette subvention, 2020 sera la dernière année où les citoyens pourront recevoir ce service sans frais.

Quels sont les risques de blessures?

Il est recommandé aux citoyens de faire très attention s'ils aperçoivent de la berce du Caucase sur leur terrain. La sève de la berce peut causer des brûlures sur la peau après une exposition aux rayons UV du soleil. En cas d'exposition, enlevez la sève le plus rapidement possible avec un papier absorbant et lavez abondamment la surface atteinte à l'eau savonneuse. Couvrez la zone atteinte afin d'éviter toute exposition aux rayons UV pour une durée minimale de 48 heures. Dans tous les cas, il est fortement suggéré de contacter un médecin.

Apprendre aux citoyens à arracher la berce de façon sécuritaire

Malgré les risques de brûlures, il est possible d'éradiquer la berce du Caucase soi-même de façon sécuritaire, avec le matériel et les techniques adéquates. C'est pourquoi l'OBV du Chêne a réalisé de courtes capsules vidéo explicatives qui seront diffusées sur Facebook et Instagram durant l'été.

« Nous avons réalisé des capsules vidéo afin d'outiller les citoyens qui souhaiteraient éradiquer eux-mêmes la berce. Cependant, nous conseillons fortement aux gens d'apprendre les techniques et d'utiliser l'équipement approprié avant de procéder à l'arrachage des plants », mentionne Pascale Bolduc, chargée de projet à l'OBV du Chêne.

La saison d'éradication de la berce du Caucase commence habituellement en mai et dure jusqu'à la fin du mois de septembre. Les citoyens qui souhaitent obtenir de l'aide peuvent contacter l'équipe de l'OBV du Chêne en visitant le www.byebyeberceducaucase.com. Même les citoyens qui auront procédé à l'éradication eux-mêmes sont invités à signaler la présence de berce à l'OBV, pour l'aider à tenir une base de données à jour des emplacements où se trouve cette plante et en assurer le suivi dans les années à venir.

Aide-conseil aux propriétaires de maisons anciennes

Sainte-Croix, 15 mai 2020 – Les propriétaires d'une maison datant d'avant 1950 désireux d'entreprendre des travaux de rénovation extérieurs peuvent bénéficier d'un service-conseil en architecture patrimoniale pour les guider dans la planification. La MRC de Lotbinière participe au projet régional de Clinique d'architecture patrimoniale de la Chaudière-Appalaches (CAPCHA) qui permet aux résidents de nos 18 municipalités d'avoir accès à ce précieux service.

Expertise d'une architecte spécialisée en patrimoine pour 100 \$

Le ou les propriétaires doivent désirer préserver ou retrouver le cachet patrimonial de leur résidence. Le mandat a été confié à la firme Marie-Josée Deschênes, architecte spécialisée dans le patrimoine bâti. L'architecte se déplace sur place pour évaluer l'état des composantes du bâtiment, prendre des photos, réaliser un carnet de santé, dessiner des esquisses en fonction de la demande du propriétaire pour finalement remettre un rapport technique complet. Le propriétaire participant devra déboursier un montant de 100 \$, soit 12,5 % du montant réel de 800 \$ pour bénéficier de l'aide-conseil. Quinze visites seront offertes en 2020 dans notre MRC, sur le principe du premier arrivé.



Inscription en ligne

Les propriétaires désireux de participer à une telle démarche devront déposer leur demande en ligne sur le site internet capcha.ca.

Après la visite à domicile, la firme d'architecte remet un rapport complet aux propriétaires, incluant des esquisses de la maison après une rénovation appropriée.

Ce projet, qui a reçu l'appui de la Table régionale des élus municipaux de la Chaudière-Appalaches (TREMCA), est rendu possible grâce au soutien du *Fonds d'appui et de rayonnement des régions* (FARR). L'objectif principal est de préserver et de mettre en valeur le patrimoine bâti du territoire qui demeure fragile et nécessite une expertise particulière lorsque des travaux de rénovation ou de restauration sont prévus.

Félicitations aux gagnants 2020
qui se partagent **40 000 \$** en bourses jeunesse



Découvrez les gagnants en visitant la page Facebook de la Caisse →  Desjardins (Caisse de Gentilly-Lévrard-Rivière du Chêne) ou le www.desjardins.com/caisseglrdc sous l'onglet « Nouvelles ».

Et ça continue, la nouvelle édition du concours est lancée! Comment participer?

Tous les jeunes âgés de 16 à 25 ans sont invités à prendre rendez-vous avec un conseiller dès maintenant en téléphonant au 819 233-2333. Bonne chance !



Municipalité de Leclercville

1014, rue de l'Église
Leclercville (Québec) G0S 2K0
Tél. : 819 292-2331
Télécopieur : 819 599-0550
mun.leclercville@videotron.ca

Membres du conseil

Benoit LemayMaire suppléant
Francis Laliberté..... Conseiller #2
Sophie Bédard Conseillère #3
Bruno Desrochers Conseiller #4
Pierre-Yves Lemay Conseiller #5
Denis Auger Conseiller #6

Renseignements généraux

Directrice générale : Lucie Beaudoin

Directrice générale adjointe : Sylvie Lemay

Travaux publics :

Les Entreprises Édouard Paquette (418) 971-0055

Permis et location de salles :

Sylvie Lemay (819) 292-2331

Préposé à l'entretien :

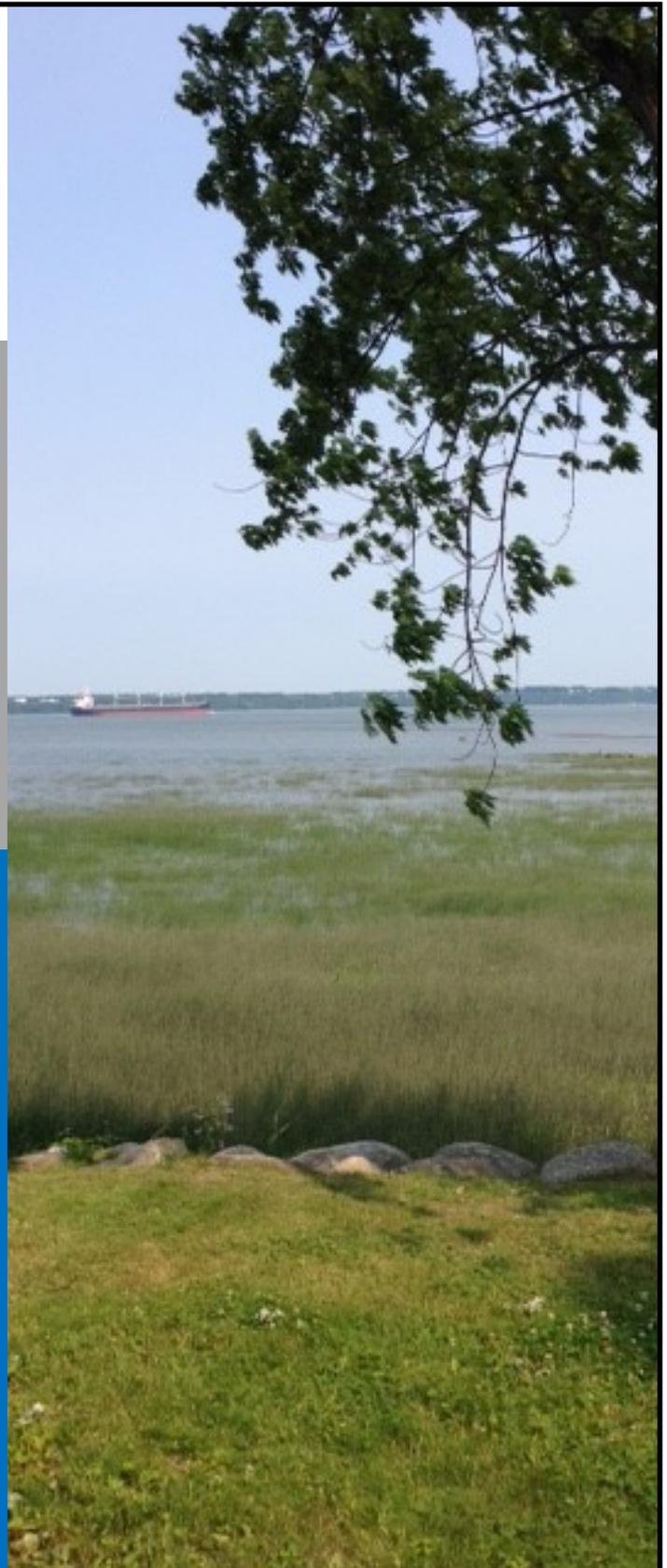
Nicole Beudet (819) 292-2331

Location Chalet des loisirs :

Nicole Beudet (819) 292-1129

Fabrique:

Rachel Héroux (819) 292-2769



OUVERTURE DU BUREAU MUNICIPAL

Lundi	8h00 à 12h00 et 13h00 à 16h00
Mardi	8h00 à 12h00 et 13h00 à 16h00
Jeudi	8h00 à 12h00 et 13h00 à 16h00